



*Îles du Frioul, Marseille*



# SYNTHÈSE DU BILAN 2015-2022

## CONTRAT DE BAÏE

DE LA METROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE



## 2- Des actions concrètes articulées autour de 3 défis

163  
actions

3  
défis



**DEFI 1 : Prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade**

- 66 actions, taux d'avancement opérationnel de 78%
- 83% du budget engagé du Contrat de Baie
- *Exemples : Optimisation des ouvrages d'assainissement littoraux, mise en place de nouveaux équipements à Fos au sein de la nouvelle STEP (Station d'Épuration des eaux usées), Contrat de Rivière de l'Huveaune, etc.*



**DEFI 2 : Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers**

- 67 actions, taux d'avancement opérationnel de 77%
- 15% du budget engagé du Contrat de Baie
- *Exemples : Repeuplement de la faune aquatique avec le projet CasCioMar, création du parc Bougainville en marge de la remise en nature du vallon des Ayyalades, etc.*



**DEFI 3 : Organiser la gouvernance du littoral, sensibiliser la population, les usagers et les acteurs du littoral.**

- 30 actions, taux d'avancement opérationnel de 89%
- 2% du budget engagé du Contrat de Baie
- *Exemples : Sensibilisation aux écogestes et Inf'Eau Mer à destination des usagers, développement de la plateforme POLARIS pour l'observation du milieu marin, etc.*



### 3- Des résultats significatifs et mesurables

#### Avancement opérationnel

**49 %**  
actions  
réalisées

**30 %**  
actions en  
cours

**79% des actions** du Contrat de Baie sont terminées ou en cours de réalisation, soit un **avancement opérationnel de 81%** et ce malgré une crise sanitaire traversée en 2020-2021.

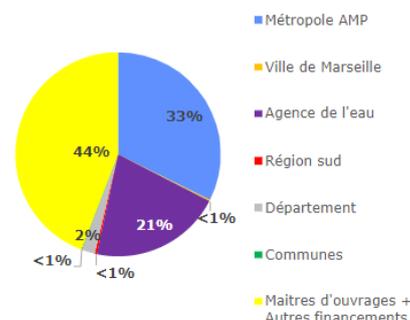
#### Impacts sur la qualité des milieux et l'écosystème

- **66% des milieux aquatiques** étaient jugés en « bon état » en 2021, contre 52% en 2015 (données issues du SDAGE)
- **Des indicateurs en nette progression** : plus de la moitié se sont améliorés et 20% sont stabilisés (exemples d'indicateurs : pollutions au chlore, aux métaux, qualité des eaux de baignade, population de faune marine...)

#### Le budget

- **328 millions d'euros de budget prévisionnel**
- **226 millions d'euros dépensés, soit 69% du prévisionnel global**

Répartition des financements - Budget engagé



### 4- Une dynamique à poursuivre

#### Le contrat de transition

Au terme du Contrat de Baie, **17% des actions non réalisées restent à réinterroger** (actions retardées et à lancer). Le taux d'avancement ainsi que les indicateurs montrent que même si les résultats de mise en œuvre du Contrat de Baie sont très encourageants, des **efforts restent à poursuivre**. L'écart constaté entre le budget engagé et prévisionnel confirme que des possibilités de financement restent encore possibles.

Dans cette optique, un **Contrat de transition** sera proposé (validation prévue fin du 1<sup>er</sup> trimestre) **sur les années 2023-2024**, comprenant un **budget prévisionnel d'environ 38,3 millions d'euros**, permettra à **24 porteurs d'actions** de poursuivre **59 actions** des 3 défis du Contrat de Baie 2015-2022 (pilotage et suivi identiques). Ce délai supplémentaire permettra d'attendre la mise en œuvre du **12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau, prévu en 2025**.

#### Vers un autre contrat en 2025 ?

A l'issue du contrat de transition, la mise en place d'un nouveau Contrat pourrait être envisagée afin de :

- Poursuivre la dynamique de travail, renforcer le réseau d'acteurs,
- Reconduire les actions en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux, la préservation des milieux et la sensibilisation du public, en renforçant le niveau d'ambition
- Initier les pistes de réflexion autour des thématiques liées à l'adaptation au réchauffement climatique, à la gestion de la ressource en eau et aux solutions fondées sur la nature.